

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 7

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONGRÈS D'APIMONDIA DE 1967 A WASHINGTON

Il reste encore quelques places disponibles au prix de 3350 fr. pour le départ prévu par lignes régulières de Swissair, de Genève ou de Kloten pour la date du 4 août. Le retour a été fixé au 25 août. Un circuit touristique avec de nombreuses visites de ruchers, fabriques d'articles apicoles, centrale de miels et installations agricoles est à l'ordre du jour.

Hâtez-vous de vous adresser à R. Bovey, Romanel-sur-Lausanne ou à Ch. Ruckstuhl, Saint-Cergue.

*République et Canton
de Neuchâtel*

*Vétérinaire cantonal
Inspectorat des ruchers*

MISE A BAN

Vu l'apparition de nouveaux foyers de loque américaine ;
l'Office vétérinaire cantonal et l'Inspectorat cantonal des ruchers,

d é c i d e n t :

Article premier. Les territoires communaux du Landeron et de Savagnier sont mis à ban.

Article 2. Dans les régions mises à ban, tout trafic d'abeilles ainsi que tout changement d'emplacement des colonies sont interdits.

Article 3. Les contraventions à la présente décision sont punies conformément aux prescriptions fédérales en la matière.

Article 4. La présente décision entre immédiatement en vigueur et sera insérée dans la « Feuille officielle » et le « Journal suisse d'apiculture ».

Neuchâtel, le 7 juin 1967.

L'inspecteur cantonal
des ruchers :
J.-P. Gobbo.

Le vétérinaire cantonal :
Dr Staehli.

CANTON DE VAUD

Mise sous séquestre

Sont mises sous séquestre, pour loque américaine, les communes de Suscévaz, Vulliens, Bassins, Pully (hameau des Trois-Chasseurs), St-Georges, Prilly, Puidoux (3^e arr. gare et village) et Gilly.

Levée de séquestre

Le séquestre est levé dans les communes de Mies, Essert-sous-

Champvent, Trélex, Le Vaud, Bex (hameau de Châtel), Ecublens, Founex (hameau de Châtaigneriaz) et Renens.

Inspecteur cantonal des ruchers :
G. Golay.

Maladies des abeilles en mai 1967

Acariose

Canton/district	Localité	cas	Canton/district	Localité	cas
<i>Argovie</i>			<i>Schwytz</i>		
Laufenbourg	Ittenthal	1	March	Altdorf	1
<i>Grisons</i>			<i>Thurgovie</i>		
Vorderrhein	Danis	1	Steckborn	Eugensberg	1
	Trun	1	<i>Valais</i>		
<i>St-Gall</i>			Sion	Sion	1
Untertoggenbourg	Henau	1	<i>Vaud</i>		
			Lausanne	Belmont/Lausanne	1

Loque européenne

<i>Berne</i>			<i>Zurich</i>		
Interlaken	Grindelwad	3	Winterthour	Hünikon/Neftenbach	1
Konolfingen	Rüfenacht	1			
Saanen	Bissen/Gstaa	1	<i>Valais</i>		
Thoune	Innereriz	1	Martigny	Martigny-Ville	2
Trachselwald	Schwarzenbach/Huttwil	1	Sion	Sion	1
<i>Grisons</i>			<i>Neuchâtel</i>		
Glener	Castrisch	1	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	1
	Schleuis	1	Fonds	Les Panchettes	1
Heinzenberg	Almens	1	Val-de-Travers	Les Verrières	1
	Cazis	1			
	Sils i.D.	1			
	Trans	1			
<i>Tessin</i>			<i>Vaud</i>		
Leventina	Airolo	2	Aigle	Corbeyrier	1

Loque américaine

<i>Argovie</i>			<i>Valais</i>		
Kulm	Leutwil	1	Conthey	Chamoson	2
Zofingue	Uerkheim	2		Nendaz	1
<i>Berne</i>			Loèche	Sensine-Conthey	1
Berthoud	Rüedisbach	1	Martigny	Gampel	1
Interlaken	Erschwanden	1	Rarogne ouest	Saxon	1
	Grindelwald	4		Unterbach	2
Nidau	Walperswil	1	<i>Zurich</i>		
Niedersimmental	Spiez	1	Meilen	Hinterburg/Meilen	1
Thoune	Uetendorf	1		Hohenegg/Meilen	1
				Küsnacht	1
				Meilen	3
<i>Glaris</i>			<i>Fribourg</i>		
—	Matt	3	Veveyse	Châtel-St-Denis	1
—	Krauchthal	1		Progens	1
<i>Grisons</i>			<i>Neuchâtel</i>		
Imboden	Rhâzüns	1	La Chaux-de-Fonds	La Joux-Perret	1
<i>Lucerne</i>			Neuchâtel	Le Landeron	1
Lucerne	Kriens	1	Val-de-Ruz	Savagnier	1
<i>Tessin</i>			<i>Vaud</i>		
Blenio	Leontica	2	Nyon	Arzier	2
Locarno	Tenero	1		Bassins-sur-Nyon	2
Valle Maggia	Maggia	2	Lausanne	Prilly	1

Station apicole du Liebefeld.

FÊTE DE LA ROMANDE DES 17 ET 18 JUIN 1967 EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Comme annoncé dans le précédent numéro de notre journal, le soleil était bien au rendez-vous pour les deux journées de cette rencontre des apiculteurs romands. Auxiliaire précieux qui, en dispensant sa clarté et sa chaleur aux humains que nous sommes, nous permet d'admirer en cette saison fleurie, une nature dans toute sa fraîcheur et sa beauté.

La journée du 17 juin

Dans un site calme et reposant, par une belle fin de journée, le Château de Boudry accueille ses hôtes. L'apéritif offert gracieusement par la petite cité est apprécié ; il en est de même du repas excellemment servi. Quelques mots de bienvenue aux apiculteurs et quelques indications relatives au château et à sa restauration sont adressés par M. Muller, président de la Fédération cantonale d'apiculture. Dans les divertissements de la soirée nous notons plus spécialement les diverses productions du groupe de chanteurs « Les Dominos » de Saint-Aubin, productions très appréciées par un auditoire enthousiasmé. Les concours eux aussi absorbent le temps ; indiquer exactement le poids d'une montre de dame dans un étui avec une pièce de monnaie, n'était certes pas chose facile et pourtant, comme dans tous les concours, il y eut une heureuse gagnante !

Dans une atmosphère amicale, l'on se sépare tardivement en se donnant rendez-vous à Neuchâtel pour 9 heures le même jour !

La journée du 18 juin

Comme prévu, les cars quittent le chef-lieu et gagnent, par la Tourne, le Haut-Jura. C'est la vallée de la Sagne et des Ponts avec ses anciennes tourbières peu exploitées de nos jours, son magnifique « Bois des Lattes », propriété de la Ligue pour la protection de la nature ; la Grande-Joux avec ses imposantes forêts, propriété de la ville de Neuchâtel ; La Chaux-du-Milieu, village agricole dont les excellents fromages de la Clé-d'Or sont d'une saveur exceptionnelle. Par le Prévoux, l'on descend dans la vallée du Locle et par le Col-des-Roches, le coquet village des Brenets se présente dans son vêtement des grands jours.

Le Doubs ensoleillé dans son lit où se mirent les sapins et les rochers, ses bateaux modernisés puis la traditionnelle course à la chute et c'est le retour.

La ville du Locle a bien fait les choses ; dans le hall central joliment décoré pour la circonstance de l'imposant Hôtel de Ville,

un vin d'honneur était gracieusement offert aux apiculteurs de passage. Le président de commune, M. R. Felber, honora de sa présence, ses hôtes de quelques heures et eut pour eux d'excellents propos de circonstance.

La bienvenue aux hôtes du dimanche, au nom de la Société romande d'apiculteur, de la Fédération neuchâteloise d'apiculture et au nom des deux sections des Montagnes neuchâteloises, ainsi que des remerciements à l'autorité locloise, furent adressés par G. Matthey, loclois de vieille souche et heureux d'accueillir dans sa ville, ses collègues de Romandie. Ces quelques instants passés dans un cadre charmant furent appréciés de tous les hôtes et de sincères remerciements furent également adressés par les présidents des organisations romande et cantonale.

Le repas de midi à la salle Dixi fut aussi servi à la satisfaction de chacun. Au cours de celui-ci, des allocutions furent prononcées par le président de la Romande, M. R. Bovey, de Romanel-sur-Lausanne, par M. Lutz, de Flawil, rédacteur du journal de la Société des amis des abeilles de Suisse alémanique, « La Blaue », et par M. Luterbacher, représentant officiel de la Société des amis des abeilles. Propos et souhaits de franche camaraderie resserrant les liens unissant les fédérations sœurs.

Une magnifique pendule neuchâteloise était l'objet d'un concours qui « absorba », aux dires de certains collègues, trop de temps, malgré le dynamisme du major de table M. Aubry. Mais l'enjeu étant de taille, différentes dispositions s'avérèrent nécessaires et retardèrent quelque peu le départ pour le circuit touristique qui permit malgré tout aux participants d'utiliser les trains prévus pour le retour dans les foyers.

Par La Chaux-de-Fonds, la métropole horlogère, St-Imier-Les Pontins dans les contreforts du Chasseral, puis par Le Pâquier-Villiers, on atteint le Val-de-Ruz, ce grenier neuchâtelois, où l'or des vastes champs de blé contrastera dans quelques semaines, le vert tapis des prairies herbacées. En approchant du chef-lieu, de sombres nuages annoncent l'orage et la dislocation prévue sur la place du port est quelque peu précipitée par l'ouverture des bondes célestes qui, copieusement, arrosent le lac, les chaussées et les « bipèdes » sans abri !

La fête de la Romande de 1967 appartient au passé. Pour bon nombre de participants, ce fut une nouvelle fois le plaisir de se revoir, de serrer des mains amies, d'évoquer des souvenirs et de renforcer les liens d'amitié entre apiculteurs d'une partie de notre pays.

Réd.